



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 337

29 avril 2011



Les nouvelles courent

Fixer des cibles de revenu

Le Collectif a décidé de hausser d'un cran la pression sur la ministre afin qu'elle réponde favorablement à nos revendications sur les cibles de revenu, soit une aide sociale au niveau de la MPC et un salaire minimum qui nous fait sortir de la pauvreté.

Voici donc une nouvelle campagne. Son objectif : que plusieurs centaines d'organisations fassent rapidement parvenir à la ministre une lettre réclamant des cibles de revenu adéquates pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Jusqu'ici, plus de 150 organisations l'ont fait.

Pour participer, il suffit de prendre quelques minutes afin de compléter la courte lettre que vous trouverez sur le site du Collectif (www.pauvrete.qc.ca) et la faire parvenir à la ministre Julie Boulet – par courriel, télécopieur ou courrier. Les coordonnées de la ministre sont inscrites sur le site.

Faisons en sorte que la lutte à la pauvreté redevienne un débat public!

La cible de la ministre est-elle de nous maintenir dans la pauvreté?

Par Carol-André Simard, militant anti-pauvreté

Madame Julie Boulet est la ministre de l'Emploi et de Solidarité sociale; elle veille à l'application de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et doit donner des cibles de revenu pour les personnes et les familles ainsi que les meilleurs moyens d'y parvenir. Soit!

Deux ans déjà d'atermoiements. Un avis d'abord envoyé à son prédécesseur, Sam Hamad, le 12 mars 2009, par le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui ciblait des moyens minimaux pour améliorer le revenu et des personnes et des familles. Le 14 mai suivant, le dépôt à l'Assemblée nationale, par le Collectif, d'une pétition qui avait réussi à ramasser 100 000 signatures de gens et plus de 1 000 appuis d'organisations aux trois revendications de la campagne MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté. Ce qui n'était pas rien. Rarement une pétition obtient autant de noms.

Deux ans déjà que notre patience granitique est mise durement à l'épreuve.

Que demandons-nous? Nous sommes concrets. Nous sommes cartésiens. Nous savons que le panier de consommation s'élève à un peu plus de 13 000\$ par année, soit 1 096\$ par mois: c'est ce que nous demandons comme couverture minimale des besoins, pour préserver la santé et la dignité de tous. Le Comité consultatif a recommandé, comme première étape, 80% de ce montant, soit 10 524\$ par année ou encore 877\$ par mois. Mais aussi l'abolition des catégories à l'aide sociale, la possibilité de garder des économies en entrant à l'aide sociale, la reconnaissance monétaire des contributions sociales, et la hausse au niveau de la MPC du revenu des personnes travaillant 16 heures par semaine au salaire minimum.

L'inaction de la ministre Boulet nous coûte cher. Jusqu'à quand va-t-elle refuser de mettre en place toute mesure qui pourrait améliorer véritablement la justice sociale?

Il est bon d'être avisé. Encore faut-il aller aux bonnes sources. L'avis du Comité consultatif sur les cibles de revenu n'a pas plu à la ministre. Au lieu de suivre les avis de son comité conseil, elle a préféré commander des analyses finalement incompréhensibles, qui ne tiennent compte ni de la réalité québécoise, ni des coûts et conséquences de la pauvreté pour l'ensemble de notre société.

La ministre doit changer son fusil d'épaule. Recentrer les véritables cibles. Une société riche comme la nôtre ne peut se permettre d'exclure socialement autant de gens, les plongeant contre leur gré au quotidien dans des conditions de vie inacceptables. Un tel déficit est une lamentable faillite nationale. Qu'on se le dise ! Et qu'elle le sache !

Carol-André milite au Comité des citoyenNES du quartier Saint-Sauveur à Québec.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca